

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 146

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 32

ÉTAT B

Mission « Économie »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et du tourisme	3 120 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Plan 'France Très haut débit'	0	0
Statistiques et études économiques	0	1 560 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Stratégie économique et fiscale	0	1 560 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
TOTAUX	3 120 000	3 120 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de redéployer 3,12 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement des programmes *Statistiques et études économiques* et *Stratégie économique et fiscale* vers le programme *Développement des entreprises et du tourisme* de manière à rétablir les crédits du Comité professionnel de la distribution des carburants (CPDC) et soutenir les distributeurs de carburants indépendants.

Cet amendement reprend en ce sens un amendement de Mme Michèle André et des membres du Groupe socialiste et apparentés examiné en première lecture au Sénat